

LE MARAICHAGE ET LES LEGUMES EN PLEIN CHAMP



Légumes frais de saison

Dans le Cantal, les légumes sont représentés par 2 types de productions :

- le **maraichage diversifié** : les agriculteurs ont un seul atelier avec 0,5 à 2 ha de surface et une trentaine de légumes cultivés différents.
- les **légumes de plein-champs** : les agriculteurs ont un atelier de légumes généralement en complément d'un élevage bovin. 1 à 4 légumes sont cultivés. Les rotations de légumes entrent dans les rotations de la ferme entre les céréales pour l'alimentation animale et les prairies temporaires.



Quelques chiffres

35 fermes sont spécialisées dans le **maraichage diversifié**. La majorité des fermes sont certifiées en agriculture biologique.

Entre 25 et 30 fermes produisent des **légumes de plein-champs**, principalement des pommes de terre, des carottes, des navets, des betteraves ou des courges. La majorité des fermes recensées sont aussi en agriculture biologique.



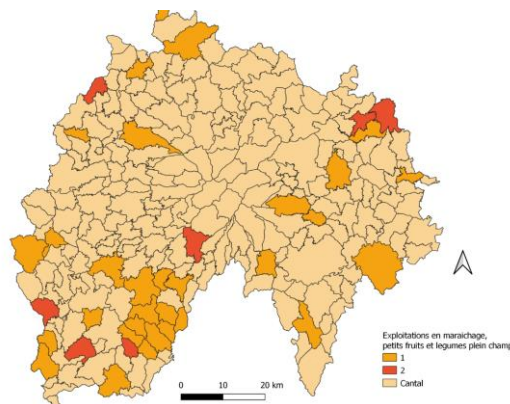
Exploitation type

Maraichage diversifié : 0,5 à 2 ha, rotation au sein de la parcelle, présence de serres et d'irrigation. Vente directe à la ferme, magasins spécialisés, magasins de producteurs, AMAP...

1 à 2 UTH avec appui de salariés ou aides familiales.

Légumes de plein-champ : 0,5 à 2 ha de légumes. Rotations avec les parcelles de céréales. Mécanisation (planteuse, récolteuse...). Vente à la ferme, magasins spécialisés et/ou de producteurs, RHD.

2 UHT



Mot de l'expert

Le Cantal, étant un **territoire de montagne**, il est important de prendre en compte cette spécificité. En effet, la production de légumes se fait sur une période courte avec des gelées tardives au printemps et une arrivée des premiers froids précoce.



Commercialisation

Dans le Cantal, il n'y a pas de filières légumes organisées. Les producteurs commercialisent leurs légumes :

- en vente directe auprès des consommateurs (via les marchés, les AMAPs et la vente à la ferme);
- Auprès des établissements de la restauration collective (cantines scolaires par exemple);
- Au sein de magasins de proximité (épiceries locales, magasins de producteurs, magasins spécialisés bio ...),



Labels et certifications

80% des fermes en maraichage diversifié sont certifiées AB.

75% des fermes ayant des légumes plein champs sont certifiées en AB,

Chambre d'agriculture du Cantal

Lise FABRIES, conseillère spécialisée en agriculture biologiques et productions végétales

04 71 45 55 74 – lise.fabries@cantal.chambagri.fr – 2024

Avec la contribution financière du conseil départemental d'agriculture biologique CASDAR
MINISTÈRE DE L'AGRICULTURE ET DE LA SOUVERAINETÉ ALIMENTAIRE
CANTAL



La responsabilité du Ministère de l'Agriculture ne saurait être engagée.